

## C-SYSTEMS 10 10 CFS composant A

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : 10 10 CFS comp. A

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange: Résine par coulée

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: CECCHI GUSTAVO & C. SRL.

Via M.Coppino, 253

55049 VIAREGGIO (LU) ITALIE

TEL. +39 0584 383694

FAX +39 0584 395182

Adresse e-mail: info@cecchi.it

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +39 0584/383694

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Corrosion cutanée, Catégorie 1C

H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B

H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus en cas d'ingestion.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



**C-SYSTEMS 10 10 CFS composant A - FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date révision octobre 2020 - n° batch 274-B0 - rev.1/19

Mention d'avertissement	:	Danger	
Mentions de danger	:	H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
		H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
		H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus en cas d'ingestion.
		H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	:	<b>Prévention:</b>	
		P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
		P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
		<b>Intervention:</b>	
		P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
		P304 + P340 + P310	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
		P305 + P351 + P338 + P310	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
		P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

2,2-bis[[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

1,4-bis(2,3-époxypropoxy)butane

1,3-Propanediol, 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-, polymer with (chloromethyl)oxirane

Reaction mass of bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate and methyl 1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl Sebacate

**2.3 Autres dangers**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges**

Nature chimique : Modified epoxy resin

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE/Liste Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
2,2-bis[[p-(2,3- époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3 216-823-5 01-2119456619-26	Eye Irrit.2; H319 Skin Irrit.2; H315 Skin Sens.1; H317 Aquatic Chronic2; H411	>= 50 - <= 100
1,4-bis(2,3-époxypropoxy)butane	2425-79-8 219-371-7 01-2119494060-45	Acute Tox.4; H302 Acute Tox.4; H312 Acute Tox.4; H332 Eye Dam.1; H318 Skin Irrit.2; H315 Skin Sens.1; H317 Aquatic Chronic3; H412	>= 10 - < 12,5
1,3-Propanediol, 2-ethyl-2- (hydroxymethyl)-, polymer with (chloromethyl)oxirane	30499-70-8	Skin Corr.1C; H314 Eye Dam.1; H318 Skin Sens.1B; H317 Repr.1B; H360 Aquatic Chronic2; H411	>= 7 - < 10
alcool benzylique	100-51-6 202-859-9 01-2119492630-38	Acute Tox.4; H302 Acute Tox.4; H332 Eye Irrit.2; H319	>= 3 - < 5
Reaction mass of bis(1,2,2,6,6- pentamethyl-4-piperidyl) sebacate and methyl 1,2,2,6,6-pentamethyl- 4-piperidyl Sebacate	Non attribuée /	Skin Sens.1A; H317 Aquatic Acute1; H400 Aquatic Chronic1; H410	>= 0,25 - < 0,5

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours**

Conseils généraux : Maintenir au chaud et dans un endroit calme.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

**C-SYSTEMS 10 10 CFS composant A - FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date révision octobre 2020 - n° batch 274-B0 - rev.1/19

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.  
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
- En cas d'ingestion : Garder tranquille.  
Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.  
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Symptômes : effets irritants  
Rougeur  
effets sensibilisants

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- Traitement : La procédure de premiers secours doit être établie avec le concours du médecin du travail responsable.

---

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse  
Sable  
Dioxyde de carbone (CO2)  
Brouillard d'eau
- Moyens d'extinction inappropriés : Pulvérisateur d'eau

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La pression dans des conteneurs étanches peut augmenter sous l'influence de la chaleur.



Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Information supplémentaire : En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.  
Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Prévenir les autorités compétentes en cas de fuite du gaz ou en cas de pénétration dans des cours d'eau, le sol ou la canalisation.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser le produit s'écouler de manière incontrôlée dans l'environnement.  
Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).  
Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

## 6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.  
Porter un équipement de protection individuel.  
Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
- Mesures d'hygiène : Veiller à une ventilation adéquate. Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.
- Précautions pour le stockage en commun : Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis, ainsi que des amines.  
Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.
- Autres données : Stable à température et pression ambiantes normales.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

2,2-bis[[p-(2,3- : Utilisation finale: Travailleurs

**C-SYSTEMS 10 10 CFS composant A - FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date révision octobre 2020 - n° batch 274-B0 - rev.1/19

époxypropoxy)phényl]propane

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets systémiques, Long terme - effets systémiques

Valeur: 8,33 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets systémiques, Long terme - effets locaux

Valeur: 12,25 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets systémiques, Long terme - effets systémiques

Valeur: 3,571 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets systémiques, Long terme - effets systémiques

Valeur: 0,75 mg/kg

alcool benzylique

: Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets systémiques

Valeur: 450 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Valeur: 90 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets systémiques

Valeur: 47 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Valeur: 9,5 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets systémiques

Valeur: 25 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Valeur: 5 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets systémiques

Valeur: 40,55 mg/m<sup>3</sup>

## CECCHI GUSTAVO & C.

Via M. Coppino 253 - 55049 Viareggio (Lu) ITALY

tel. +39 0584 383694 fax +39 0584 395182

www.cecchi.it info@cecchi.it



### C-SYSTEMS 10 10 CFS composant A - FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date révision octobre 2020 - n° batch 274-B0 - rev.1/19

Utilisation finale:

Consommateurs Voies

d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Valeur: 8,11 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets systémiques

Valeur: 28,5 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Valeur: 5,7 mg/kg

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

2,2-bis[[p-(2,3-

époxypropoxy)phényl]propane

: Eau douce

Valeur: 0,006 mg/l

Eau de mer

Valeur: 0,0006 mg/l

Intermittent releases

Valeur: 0,018 mg/l

Station de traitement des eaux usées

Valeur: 10 mg/l

Sédiment d'eau douce

Valeur: 0,996 mg/kg

Sédiment marin

Valeur: 0,0996 mg/kg

Sol

Valeur: 0,196 mg/kg

alcool benzylique

: Eau douce

Valeur: 1 mg/l

Eau de mer

Valeur: 0,1 mg/l

Sédiment d'eau douce

Valeur: 5,27 mg/kg

Sédiment marin

Valeur: 0,527 mg/kg

Sol

Valeur: 0,456 mg/kg

Station de traitement des eaux usées

Valeur: 39 mg/l

Intermittent releases

Valeur: 2,3 mg/l

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique

Système efficace de ventilation par aspiration

ventilation efficace dans toutes les zones de traitement

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

: Ne pas porter de lentilles de contact.

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à



## CECCHI GUSTAVO & C.

Via M. Coppino 253 - 55049 Viareggio (Lu) ITALY

tel. +39 0584 383694 fax +39 0584 395182

www.cecchi.it info@cecchi.it



### C-SYSTEMS 10 10 CFS composant A - FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date révision octobre 2020 - n° batch 274-B0 - rev.1/19

I'EN166

S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Protection des mains

Matériel

: Gants de protection conformes à EN 374.

Protection de la peau et du corps

: Vêtement de protection

Protection respiratoire

: Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

L'équipement doit être conforme à l'EN 14387

Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle.

Ceci peut être réalisé soit par une bonne extraction générale de l'air soit, si les conditions sont réunies, par une aspiration à la source.

Mesures de protection

: Éviter le contact avec la peau.

Porter un équipement de protection adéquat.

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: pourpre
Odeur	: légère
Seuil olfactif	: non déterminé
pH	: non déterminé
Point de fusion/point de congélation	: Non applicable
Point/intervalle d'ébullition	: > 200 °C
Point d'éclair	: 150 °C
Taux d'évaporation	: non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: Non applicable

## CECCHI GUSTAVO & C.

Via M. Coppino 253 - 55049 Viareggio (Lu) ITALY

tel. +39 0584 383694 fax +39 0584 395182

www.cecchi.it info@cecchi.it



### C-SYSTEMS 10 10 CFS composant A - FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date révision octobre 2020 - n° batch 274-B0 - rev.1/19

Densité de vapeur relative	: non déterminé
Densité	: 1,12 g/cm <sup>3</sup> (25 °C)
Masse volumique apparente	: non déterminé
Solubilité(s)	
Solubilité dans d'autres solvants	: non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	: Non applicable
Décomposition thermique	: Méthode: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: 600 - 900 mPa.s (25 °C)
Viscosité, cinématique	: non déterminé
Propriétés explosives	: Non applicable
Propriétés comburantes	: Non applicable

#### 9.2 Autres informations

Tension superficielle	: non déterminé
Point de sublimation	: Non applicable

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	: Réagit avec les substances suivantes: Bases Oxydants forts Éviter les amines.
-----------------------	--

#### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas de décomposition en utilisation conforme.

#### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des agents oxydants.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Ce produit peut libérer:  
Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

---

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

###### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë : > 5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : Remarques: Donnée non disponible

###### Composants:

##### **|| 2,2-bis[[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 420  
BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
BPL: oui

##### **|| alcool benzylique:**

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 4.178 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
BPL: oui



### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Composants:**

**|| 2,2-bis[[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane:**

Espèce: Lapin

Durée d'exposition: 4 h

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Irritation de la peau

BPL: oui

**|| alcool benzylique:**

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Pas d'irritation de la peau

BPL: oui

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Composants:**

**|| alcool benzylique:**

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Irritation des yeux

BPL: oui

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Composants:**

**|| 2,2-bis[[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane:**

Type de Test: Mouse Local Lymph Node assay (LLNA)

Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

BPL: oui

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

#### **Cancérogénicité**

**Produit:**

## CECCHI GUSTAVO & C.

Via M. Coppino 253 - 55049 Viareggio (Lu) ITALY

tel. +39 0584 383694 fax +39 0584 395182

www.cecchi.it info@cecchi.it



### C-SYSTEMS 10 10 CFS composant A - FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date révision octobre 2020 - n° batch 274-B0 - rev.1/19

Remarques: Donnée non disponible

#### Toxicité pour la reproduction

##### Produit:

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible  
Remarques: Donnée non disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

##### Produit:

Remarques: Non applicable

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

#### Toxicité à dose répétée

##### Produit:

Remarques: Donnée non disponible

#### Toxicité par aspiration

##### Composants:

##### **|| 2,2-bis[[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

#### Information supplémentaire

##### Produit:

Remarques: Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

##### Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

##### Composants:

##### **|| 2,2-bis[[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane:**

## CECCHI GUSTAVO & C.

Via M. Coppino 253 - 55049 Viareggio (Lu) ITALY

tel. +39 0584 383694 fax +39 0584 395182

www.cecchi.it info@cecchi.it



### C-SYSTEMS 10 10 CFS composant A - FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date révision octobre 2020 - n° batch 274-B0 - rev.1/19

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia (Daphnie)): 1,7 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202 BPL: oui
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 0,3 mg/l Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie ) Type de Test: semi-static test Méthode: OCDE Ligne directrice 211 BPL: oui

#### || alcool benzylique:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 230 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 BPL: oui
Toxicité pour les algues	: CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 770 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201 BPL: oui

#### || Reaction mass of bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate and methyl 1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl Sebacate:

Facteur M (Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique)	: 1
Facteur M (Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique)	: 1

## 12.2 Persistance et dégradabilité.

### Produit:

Biodégradabilité	: Remarques: Donnée non disponible
Élimination physico-chimique	: Remarques: Donnée non disponible

### Composants:

#### || 2,2-bis[[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane:

Biodégradabilité	: Résultat: Difficilement biodégradable. Méthode: OCDE ligne directrice 301F BPL: oui
------------------	---

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation.

### Produit:

## CECCHI GUSTAVO & C.

Via M. Coppino 253 - 55049 Viareggio (Lu) ITALY

tel. +39 0584 383694 fax +39 0584 395182

www.cecchi.it info@cecchi.it



### C-SYSTEMS 10 10 CFS composant A - FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date révision octobre 2020 - n° batch 274-B0 - rev.1/19

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

#### Composants:

##### **|| 2,2-bis[[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane:**

Coefficient de partage: n- : log Pow: 3,242 (25 °C)  
octanol/eau pH: 7,1  
Méthode: OCDE Ligne directrice 117  
BPL: oui

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB.

##### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

#### 12.6 Autres effets néfastes.

##### Produit:

Information écologique supplémentaire : Remarques: Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

---

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : En accord avec les réglementations locales et nationales.  
Le récipient vide est dangereux.  
ne pas éliminer avec les ordures ménagères.  
Ne pas mélanger les flux de déchets lors de la collecte.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

---

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID/ADN : UN 1760

IMDG : UN 1760

IATA : UN 1760

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**C-SYSTEMS 10 10 CFS composant A - FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date révision octobre 2020 - n° batch 274-B0 - rev.1/19

<b>ADR/RID/ADN</b>	: CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Reaction mass of 1-(2,3-epoxypropoxy)-2,2-bis ((2,3-epoxypropoxy)methyl) butane and 1-(2,3-epoxypropoxy)-2-((2,3-epoxypropoxy)methyl, bis[4-(2,3-epoxypropoxy)phenyl]propane)
<b>IMDG</b>	: CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Reaction mass of 1-(2,3-epoxypropoxy)-2,2-bis ((2,3-epoxypropoxy)methyl) butane and 1-(2,3-epoxypropoxy)-2-((2,3-epoxypropoxy)methyl, BISPHENOL A DIGLYCIDYL ETHER)
<b>IATA</b>	: Corrosive liquid, n.o.s. (Reaction mass of 1-(2,3-epoxypropoxy)-2,2-bis ((2,3-epoxypropoxy)methyl) butane and 1-(2,3-epoxypropoxy)-2-((2,3-epoxypropoxy)methyl, bis[4-(2,3-epoxypropoxy)phenyl]propane)

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

<b>ADR/RID/ADN</b>	: 8
<b>IMDG</b>	: 8
<b>IATA</b>	: 8

**14.4 Groupe d'emballage**

<b>ADR/RID/ADN</b>	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: C9
Numéro d'identification du danger	: 80
Étiquettes	: 8
Code de restriction en tunnels	: E
Remarques	:
<b>IMDG</b>	
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 8
EmS Code	: F-A, S-B
<b>IATA</b>	
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 856
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 852
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 8

**14.5 Dangers pour l'environnement**

<b>ADR/RID/ADN</b>	
Dangereux pour l'environnement	: oui



## CECCHI GUSTAVO & C.

Via M. Coppino 253 - 55049 Viareggio (Lu) ITALY

tel. +39 0584 383694 fax +39 0584 395182

www.cecchi.it info@cecchi.it



### C-SYSTEMS 10 10 CFS composant A - FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date révision octobre 2020 - n° batch 274-B0 - rev.1/19

#### IMDG

Polluant marin : oui

#### IATA

Dangereux pour l'environnement : oui

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Le transport de produits dangereux, y compris le chargement et le déchargement, doit être effectué par des personnes qui ont reçu la formation nécessaire conformément aux règlements sur le transport modal

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : acétate de 2-méthoxypropyle 2-méthoxypropanol

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

E2	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	Quantité 1 200 t	Quantité 2 500 t
----	------------------------------	---------------------	---------------------

Autres réglementations : Aucune des substances énumérées dans la Directive Européenne 2011/65/UE (RoHS 2, RoHS3 et China RoHS) n'est ajoutée intentionnellement à la composition du produit. Par conséquent le produit est en ligne avec ces directives. Aucun Minerai de Conflit n'est ajouté intentionnellement au produit.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

---

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Texte complet pour phrase H**

H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H312	: Nocif par contact cutané.
H314	: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	: Nocif par inhalation.
H360	: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus en cas d'ingestion.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Texte complet pour autres abréviations**

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée

**Information supplémentaire**

Conseils relatifs à la formation	: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.
----------------------------------	--

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.